

Question argumentée

Par **Lola49**, le **07/12/2017** à **19:48**

J'aurais besoin d'aide sur une question d'argumentation la question est « peut on arriver à la conclusion qu'il existe une logique commune à ces codifications »
Il y a la France, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni

Par **LouisDD**, le **07/12/2017** à **20:34**

Sans savoir de quelles codifications on parle... Et sans une seule trace de réflexion de votre part... C'est mal parti

Par **Lola49**, le **07/12/2017** à **20:50**

Bonsoir,
Je parle des codifications du gouvernement parlementaire sur les constitutions écrites des pays que j'ai mis au-dessus et je pense que qu'elles ont toutes une logique commune car elles sont toutes constituées de la même manière. Elles sont toutes réparties par articles et qu'elles ont toutes un but commun qui est de définir les rôles que doivent jouer chaque parlement.
Mais je ne suis pas tout à fait sûr de moi.

Par **Xdrv**, le **07/12/2017** à **21:23**

Bonjour, je vous invite à voir un manuel d'institution juridictionnelles et de droit constitutionnel auparavant afin de bien saisir comment fonctionne le système français et à quoi sert la Constitution. Comment voulez-vous qu'on vous aide à répondre à une question alors que vous n'avez rien compris au thème dans lequel elle s'inscrit ? Travaillez bien et ensuite revenez quand vous aurez vu compris ce qu'est la Constitution

Par **Camille**, le **08/12/2017** à **00:58**

Bonsoir,

[citation]Je parle des [s]codifications[/s] du gouvernement parlementaire sur les [s]constitutions[/s] écrites [/citation]

Vous êtes sûr de bien savoir de quoi vous parlez ?

Je ne connais aucune Constitution qui soit codifiée, ce qui n'aurait - par principe - d'ailleurs aucun sens :

Code de la Constitution ???

[smile17]

Par **BlaiseAD**, le **09/12/2017** à **23:02**

Je suis heureux de voir que Camille est resté égal à lui-même !